

## TEMOIGNAGES



### Le handicap auditif

**Max J., Agent de Services Hospitaliers :** *"Depuis des années j'avais des problèmes auditifs mais je n'avais pas les moyens d'acheter les prothèses. Je m'isolais et n'avais personne avec qui communiquer. Le service de la Médecine du Travail m'a informé de la possibilité de me faire accompagner par l'E.M.O. ou le Service Social du Travail pour faire ma demande de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé et de Prestation de Compensation du Handicap. De ce fait, la demande de prise en charge financière de mes prothèses a été acceptée. Le CHU a payé le reste à charge. Depuis que je suis équipé, je communique plus facilement avec mes collègues. "*



### Le handicap moteur (maladie invalidante)

**Marine D., Infirmière :** *" Mes douleurs dorsales m'amenaient à être régulièrement absente, ce qui entraînait des tensions avec mes collègues. J'ai sollicité mon encadrement pour faire le point et j'ai été dirigée vers l'EMO. J'ai appris que ma pathologie pouvait être reconnue comme handicap et j'ai fait une demande de Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé qui a été acceptée. L'EMO m'a accompagné dans ma démarche de recherche d'emploi en adéquation avec mes restrictions médicales. J'ai obtenu un poste adapté à ma pathologie, via la BEV. Depuis, mon dos est moins sollicité et je n'ai plus de problèmes avec mes collègues. "*



### Le Handicap visuel

**Axel D., Soignant :** *"Je suis malvoyant mais cela ne m'empêchait pas d'exercer mon métier de soignant. Néanmoins, chaque matin je prenais les transports en commun et c'était la galère. Un jour, j'ai rencontré le référent handicap du CHU qui a évoqué la possibilité de mettre en place un transport trajet domicile/travail dans le cadre du maintien dans l'emploi. Il m'a aidé dans la complétude de mon dossier et maintenant je n'ai plus à me soucier du trajet, plus de stress !"*



### Le handicap psychique

**Laura L., étudiante à l'IFSI :** *"J'ai ma RQTH depuis plusieurs années car je suis dyslexique. J'ai décidé d'en parler à ma formatrice car le passage des examens arrivait très vite. Ma formatrice m'a appris que pour passer les épreuves, je pouvais bénéficier d'un tiers temps supplémentaire. J'ai rencontré l'E.M.O. et parce que j'ai transmis ma R.Q.T.H. au référent handicap, j'ai pu bénéficier de cet aménagement. Aujourd'hui, j'ai obtenu ma 1<sup>ère</sup> année et je poursuis mon cursus. "*

## VOS INTERLOCUTEURS REFERENTS :

**Laurence LANGLOIS**

Conseillère d'Orientation Professionnelle

03 20 44 59 57

[laurence.langlois@chru-lille.fr](mailto:laurence.langlois@chru-lille.fr)

**Sébastien COUVILLERS**

Ergonome

03.20.44.44.28

[sebastien.couvillers@chru-lille.fr](mailto:sebastien.couvillers@chru-lille.fr)

**Stéphanie CARY**

Conseillère d'Orientation Professionnelle

03 20 44 53 42

[stephanie.cary@chru-lille.fr](mailto:stephanie.cary@chru-lille.fr)

**Secrétariat :**

**Hélène LEVOYE**

03 20 44 52 03

[helene.levoye@chru-lille.fr](mailto:helene.levoye@chru-lille.fr)

Nos progrès  
c'est pour la vie

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

2, avenue Oscar Lambret - 59037 Lille Cedex - Tél. : 03 20 44 59 62

[www.chu-lille.fr](http://www.chu-lille.fr)



chulille



CHU Lille



@CHU\_Lille



CHU de Lille



# Changeons notre regard sur le Handicap



